



BLASON :

Créé par la municipalité dans les années 1970 suite à la fusion d'Ambrières-le-Grand, de Cigné et de la Haie-Traversaine en 1972 (Cette dernière entité redeviendra commune en 1986).

« D'argent, à un sautoir de gueules, bordé engrêlé de sable. »

TOPONYMIE :

Le nom est d'origine Latine, "Ambriarius", le domaine du dénommé Ambriarius. Le déterminant "Les Vallées" fait référence à la vallée de la Mayenne et à celle de la Varenne qui morcellent le paysage.

AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

EXPLICATIONS :

Le blason est la reprise quasi intégrale des armes de la famille de Froulay qui fut seigneur d'Ambrières. La différence est que la commune a ajouté une bordure de sable engrêlée, alors que le blason de la famille est un simple engrêlé de sable sur le sautoir de gueules.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

La croix de guerre 1939-1945 attribuée à la commune, figure en pointe de l'écu.

BLASON ORIGINAL :



IL S'AGIT DU BLASON FIGURANT SUR WIKIPEDIA. CELUI CRÉÉ PAR LA COMMUNE N'EST PLUS VISIBLE DEPUIS L'UTILISATION D'UN LOGO ; JE L'AI CHERCHÉ EN VAIN.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre. L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief. Cette ombre n'apparaît toutefois pas à cause de l'engrêlé qui est une découpe correspondant à la juxtaposition de deux pièces de tissus sur un même plan.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Ambrières-les-Vallées a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Froullay qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Ambrières-les-Vallées n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.